



BULLETIN D'INSCRIPTION PARTENARIAT 2026 MEUBLÉS

Bulletin d'inscription à
L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL(OTI) GRAND CHAMBERY ALPES TOURISME,
représenté par Mr Guillaume ROSETTI, son Directeur.

Votre contact pour les chambres d'hôtes :
Nelly FOULON - n.foulon@chamberymontagnes.com - Tél. : 04 79 33 42 47

Votre bulletin est à renvoyer, complété et signé, avec le règlement à :
Office de tourisme – 5 Bis Place du Palais de justice – 73000 CHAMBERY

(Tout bulletin renvoyé sans le règlement ne sera pas pris en compte).

Partenaire :

Madame/Monsieur :

Adresse personnelle :

CP : Ville :

Téléphone : Mail :

Numéro de SIRET (si vous en possédez un) : / / / / / / / / / / / / / / / /

Nom et adresse de l'hébergement :

1. Nom :

Adresse :

.....

2. Nom :

Adresse :

**IMPORTANT : MERCI DE NOUS FOURNIR LA COPIE DE VOTRE ARRETE DE CLASSEMENT
ET/OU DE LABELLISATION**

Voir au dos →

GRAND CHAMBERY ALPES TOURISME

5 bis place du Palais de Justice - F-73000 Chambéry
Tél. +33 (0)4 79 33 42 47 - www.chamberymontagnes.com



☐ Je souscris au pack « Chambéry Montagnes Partenaire » :

**TARIF DU PACK « CHAMBERY MONTAGNES PARTENAIRE » -
TERRITOIRE GRAND CHAMBERY**

- Pour un meublé **classé** : 86 € (**joindre une copie du classement et de la labellisation éventuelle**)
- Pour un meublé **non classé** : 92 €
- Par meublé supplémentaire (classé ou non classé) =(nombre) x 32 € =€
- + capacité (nombre de personnes pour l'ensemble des meublés) x 2 € = €

Total règlement : € TTC

Exemples :

- **Vous êtes classé :**
 - vous avez un meublé de 4 personnes, votre règlement sera de $86 € + (4 \times 2 €) = 94 €$
 - vous avez deux meublés : l'un de 4 personnes et l'autre de 5 personnes, votre règlement sera de 86 € pour le premier meublé et 32 € pour le second meublé + la capacité des deux meublés (4+5 personnes) $= 9 \times 2 € = 18 €$ soit un total de $86 + 32 + 18 = 136 €$
- **Vous êtes non-classé :**
 - vous avez un meublé de 4 personnes, votre règlement sera de $92 € + (4 \times 2 €) = 100 €$
 - vous avez deux meublés : l'un de 4 personnes et l'autre de 5 personnes, votre règlement sera de 92 € pour le premier meublé et 32 € pour le second meublé + la capacité des deux meublés (4+5 personnes) $= 9 \times 2 € = 18 €$ soit un total de $92 + 32 + 18 = 142 €$

**TARIF DU PACK « CHAMBERY MONTAGNES PARTENAIRE » -
HORS TERRITOIRE GRAND CHAMBERY**

- Pour un meublé **classé** : 103 € (**joindre une copie du classement et de la labellisation éventuelle**)
- Pour un meublé **non classé** : 110 €
- Par meublé supplémentaire (classé ou non classé) =(nombre) x 38 € =€
- + capacité (nombre de personnes pour l'ensemble des meublés) x 2 € = €

Total règlement : € TTC

Exemples :

- **Vous êtes classé :**
 - vous avez un meublé de 4 personnes, votre règlement sera de $103 € + (4 \times 2 €) = 111 €$
 - vous avez deux meublés : l'un de 4 personnes et l'autre de 5 personnes, votre règlement sera de 103 € pour le premier meublé et 38 € pour le second meublé + la capacité des deux meublés (4+5 personnes) $= 9 \times 2 € = 18 €$ soit un total de $103 + 38 + 18 = 159 €$
- **Vous êtes non-classé :**
 - vous avez un meublé de 4 personnes, votre règlement sera de $110 € + (4 \times 2 €) = 118 €$
 - vous avez deux meublés : l'un de 4 personnes et l'autre de 5 personnes, votre règlement sera de 110 € pour le premier meublé et 38 € pour le second meublé + la capacité des deux meublés (4+5 personnes) $= 9 \times 2 € = 18 €$ soit un total de $110 + 38 + 18 = 166 €$

Modes de règlement :

☐ Chèque (ordre REG AR GCAT ACCUEIL LE CHATELARD) joint à votre contrat

ou

☐ Virement (**mentionner « GCAT PACK 2026 » sur votre virement**) - Date du virement :
..... / / 2026

RIB : 10071 73000 00002000898 48 – **IBAN :** FR76 1007 1730 0000 0020 0089 848

BIC : TRPUFRP1

(Merci d'utiliser ce compte uniquement pour le paiement de l'adhésion au pack partenarial)

Fait à le / / 2026

Le partenaire :

(Signature et tampon précédés
de la mention « Bon pour accord »)